

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HERBX INTERNATIONAL »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME HABITAT
EXTENSION A PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT ISCA, Lot
780, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERBX INTERNATIONAL »

Objet : DISTRIBUTION, PRODUITS DIETETIQUE,
COMPLEMENTS ALIMENTAIRES, PARAPHARMACIE,
IMPORT-EXPORT, COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME HABITAT
EXTENSION A PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT ISCA, Lot
780, Ilot 55

Dirigeant(s) M DIEHI KEHI LAURENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07184 du 23/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75569/GTCA/RC/2022 du 23/12/2022

